etd
entreprises territoires
et développement

Développer autrement

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNÉE 2021

Entreprises Territoires et Développement (ETD)

Association de droit togolais créée en 2003, formalisée juridiquement en juin et reconnue au Togo le 30 avril 2008 sous le N° 0160 / MATDCL-SG-DAPOC-DOCA, et au Bénin en avril 2010 sous le N° 2010/019/MISP/DC/DGAI/SAAP-ASSOC.

Reconnue comme Organisation Non Gouvernementale (ONG) le 23 décembre 2011 sous le numéro : N°631/PR/MPDAT/2011

A reçu son Accord Programme avec le Gouvernement togolais le 15 mai 2012 sous le numéro : N°324/PR/MPDAT/2012

Siège social : Quartier Djidjolé, en face de la TDE – Avenue Pya
06 BP : 61192 – Lomé 06/ Lomé- Togo - Tél : (00228) 22 50 50 70
Antenne Bénin : Fidjrossè, 07 B.P : 367 Cotonou-Bénin -Tél : (00229) 21 15 95 47
E-mail : etd@etd-ong.org
Site internet : www.etd-ong.org

Président du Conseil d'Administration : Jean ALOTOUNOU

Directeur Général : Komi ABITOR

Directeur Financier et Comptable : Kodjo Démagna HOUNKANLI

Vision

Un environnement dans lequel les populations et surtout celles vulnérables, satisfont à leurs besoins essentiels et contribuent de façon responsable à la croissance économique et au développement durable de leur territoire.

Mission

Contribuer de façon durable au développement social et économique des populations vivant en milieu rural en valorisant les ressources humaines et naturelles tout en préservant l'environnement.

Nos secteurs d'intervention

Accès au marché et agriculture familiale ;
Gouvernance locale et développement économique des territoires ;
Gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement

Zones d'intervention

Togo : Régions Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes
Bénin : Régions Plateaux Ouémé, Mono, Couffo, Zou-collines, Borgou, Alibori, Atacora-Donfa

Notre approche

Intervention en faveur des populations vivant en milieu rural avec une approche favorisant des échanges du type « du rural vers l'urbain et de l'urbain vers le rural ». Définition et mise œuvre des programmes de développement qui contribuent à la création à la répartition équitable de richesse entre les acteurs dans les secteurs de l'agriculture, de la gouvernance locale, de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement.

Principaux Partenaires

Partenaires institutionnels : Centre International de Développement et de Recherche (CIDR) et le MAPAH (Ministère de l'Agriculture, de la Production Animale et Halieutique) au Togo, et le MAEP (Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche) au Bénin.

Partenaires Financiers :

- Union Européenne (UE),
- PPLM – EWDE (Pain Pour Le Monde) – Service protestant de développement,
- Ambassade de France au Togo,
- Acting for Life,
- ARAA/CEDEA0,
- GeTM (Genève Tiers-Monde),
- Terre des Hommes,
- Conseil Général des Yvelines,
- UCT (Union des Communes du Togo),
- Banque Mondiale via MAPAH Togo et MAEP Bénin,
- FIDA via MAPAH Togo
- CFSI/FDF (Fondation de France)
- Woord en daad

Table des matières

Liste des abréviations 5

Liste des tableaux 6

Liste des photos 7

Résumé 8

I. Introduction 9
1. Contexte général 9
1.1 Contexte macroéconomique (géopolitique, socioéconomique, ODD, PND, COVID) ... 9
1.2 Politiques globales de l'aide au développement et concurrence avec les ONGI 9
1.3 Contexte local (Togo et Bénin) 10
2. Présentation de ETD 10
2.1 Vision, mission et objectifs stratégiques 10
2.2 Expertises clés 11
2.3 Organigramme 11
3. Objectifs et plan du document 12

II. Synthèse des réalisations de 2021 13

1. Synthèse par secteurs d'intervention 13
1.1. Accès au marché pour l'agriculture familiale 13
1.2. Gouvernance locale et développement économique des territoires 14
1.3. Gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement 14
2.1. Résultat 1 : Des PME agroalimentaires inspirées du modèle ESOP et impliquant les jeunes sont promues autour de chaînes à forte valeur ajoutée dans les pays d'intervention 15
2.2. Résultat 2 : Un dispositif d'incubation et de promotion d'entreprises agricoles et agroalimentaires est opérationnel 17
2.3. Résultat 3 : Des modes de production et de gestion durable de ressources naturelles sont diffusés 18
2.4. Résultat 4 : Des collectivités territoriales sont renforcées dans leurs rôles de promotion de leurs territoires et participent au renforcement de la résilience des populations 22
2.5. Résultat 5 : ETD a renforcé son professionnalisme, ses capacités d'innovation et son influence sur les politiques publiques dans les différents pays d'intervention 28
3. Tableau de bord de suivi de quelques indicateurs clés 29
4. Moyens et ressources mobilisés en 2021 30
5. Bilan financier 30
5.1. Compte de résultat 32

III. Difficultés rencontrées 33

IV. Etat synthétique des évolutions 33

Liste des abréviations

AFD	: Agence Française de Développement
AIDR	: Alliance Internationale de Développement et de Recherche
AMAF	: Accès aux Marchés et Agriculture Familiale des PME et PMI
AVSF	: Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
CIDR	: Centre International de Développement et de Recherche
CSP	: Chargé de Suivi des Producteurs de la Pauvreté
ESOP	: Entreprise de Services et Organisations de Producteurs
ETD	: Entreprises Territoires et Développement
EWDE	: Pain pour le Monde - Service Protestant de Développement – Bröt Für die Welt
FIDA	: Fonds International pour le Développement Agricole
FIDES	: Fonds d'Investissement pour le Développement d'Entreprises Solidaires
GETM	: Genève Tiers-Monde
ICAT	: Institut de Conseil d'Appui Technique
IMF	: Institution de Microfinance
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation de Producteurs
PADAT	: Programme d'Appui au Développement Agricole du Togo
PARDL-DD	: Programme d'Appui au Renforcement de la Démocratie Participative Locale pour un Développement Durable dans le sud-est de la région des Plateaux au Togo
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
POS	: Plan d'Orientation Stratégique
RESOP	: Réseau des Entreprises de Services et Organisations de Producteurs
SARL	: Société A Responsabilité Limitée
SA	: Société Anonyme
SAS	: Société Anonyme Simplifiée
SRI	: Système de Riziculture Intensive
UE	: Union Européenne

Liste des tableaux

Tableau 1: Priorisation des activités par les communes..... 24

Tableau 2: Tableau de bord de suivi de quelques indicateurs clés..... 29

Tableau 3: Actif..... 31

Tableau 4: Passif 32

Tableau 5: Evolution des chiffres de ETD en 2020 et 2021 33

Liste des photos

Photo 1: Vue partielle des produits ESOP..... 17

Photo 2 : Vues partielles du bas-fond aménagé à Titigbé (Sotouboua) 18

Photo 3: Vues partielles de la diffusion des pratiques agroécologiques à l'UAP de Nyamassila (à gauche) et la fabrication de compost à UAP Badin (à droite) 19

Photo 4 : Vue partielles de la formation des producteurs de Bouale sur la fabrication rapide du compost 19

Photo 5: séances théoriques en salle et pratique à sur les BPP et dans les UAP de l'EST- Mono..... 20

Photo 6: Vues partielles de la séance de triage et de semis du riz suivant la pratique SRI ou le repiquage après pépinière..... 20

Photo 7: Vue partielle du poulailler à deux (02) niveaux construit à VIANOR (ESOP viande Notsè) 22

Photo 8: Vue partielle de la rencontre d'échange-planification à Kpékplémé ((à gauche) et de la séance de validation des outils des diagnostics de territoires à Notsè dans le Haho (à droite) 25

Photo 9: Lancement du processus d'élaboration du PDC dans la commune de Haho 1 (à gauche) et vue partielle du diagnostic participatif dans la commune de Blitta 25

Photo 10: Photos de famille des acteurs du cadre de concertation dans le canton d'Agbandi (à gauche) et du canton de Sotouboua (à droite)..... 27

Photo 11: Vues partielles de la séance de sensibilisation dans le quartier de Sondè à Sotouboua (à gauche) et vue partielles de la séance de formation des femmes pour les sensibilisation à à Agbandi (à droite) 27

Photo 12: Vues partielles de la formation des membres des comités eau mis en place à Sotouboua (à gauche) et à Agbandi (à droite)..... 27

Résumé

L'année 2020 a été une année de consolidation des différents acquis pour ETD.
ETD a évolué dans un contexte marqué par deux choses. D'un côté la poursuite des actions au titre des Objectifs de Développement Durable contextualisés dans nos pays par le PND et la feuille de route du gouvernement togolais. Et d'un second plan la prise en compte de la pandémie due au corona virus dans la mise en œuvre des activités.

Au plan physique, au total dix (10) projets et programmes ont été mis en œuvre notamment : (i) le Projet « Accroître les revenus grâce à la promotion de cinq (05) chaînes de valeur et à la commercialisation des produits agricoles au Togo et au Bénin » ; (ii) le Programme d'appui au renforcement de la gouvernance locale, de la démocratie participative et du développement économique local (PAGDEL) ; (iii) le Projet d'Appui à la Gouvernance Economique (PAGE) ; (iv) le Projet de consolidation et de mise à l'échelle des pratiques agroécologiques dans les régions des plateaux et centrale (ProCEPA) ; (v) le Projet d'Appui à la Mobilité du Bétail pour un Meilleur Accès aux Ressources et aux Marchés (PAMOBARMA) ; (vi) le Projet de sécurité alimentaire à la base de viande issue de l'entrepreneuriat social (SALVES) ; (vii) le Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché (PADAAM) ; (viii) le Projet Fair Rice ; (ix) le Projet de Transition des Systèmes Alimentaires sur les Territoires (TERSAA) et ; (x) le Projet d'appui à l'embouche des ruminants domestiques et à la commercialisation du bétail (PERCO).

Ces différents projets et programmes ont été exécutés pour un chiffre d'affaires global de trois cent quatre-vingt-quinze millions quatre cent quatre-vingt-un mille trois cent dix-huit (**395 481 318**) francs CFA, soit six cent trois mille deux cent soixante-trois (**603 263**) euros mobilisant en tout 37 salariés.

Au plan financier, les états financiers présentent un résultat positif de l'année 2021 de trois millions sept cent vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-quatorze (**3 724 294**) francs CFA et un total bilan de quatre cent soixante-huit millions soixante-deux mille quatre cent vingt-huit (**468 062 428)** francs CFA.

I. Introduction

1. Contexte général

1.1 Contexte macroéconomique (géopolitique, socioéconomique, ODD, PND, COVID)

L'union africaine s'est défini un agenda 2063. Agenda avec une vision fondée sur 7 aspirations de développement. Cette vision place les citoyens du continent au centre de la définition du programme de développement de l'Afrique afin que les ressources du continent profitent à tous les africains.

- Les ODD adoptés en remplacement aux OMD

Les ODD portent sur une économie inclusive qui favorise un accès équitable pour tout le monde, à des services de base, qui protège les écosystèmes et l'environnement, et qui doit se construire en partenariat entre toutes les parties prenantes (publiques, privées, sociétés civiles et ONG nationales et internationales).
Dans la réalisation des ODD, les Etats devront développer une approche transversale et plus inclusive en impliquant davantage de femmes, de jeunes, le secteur privé, la société civile et les acteurs régionaux.

- Les ODD contextualisés en PND

Le Togo et le Bénin se sont définis leur plan national de développement (PND). Plan ambitieux qui marque surtout l'engagement des deux pays à intégrer, de manière globale et coordonnée, dans leurs stratégies de développement, les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), la vision 2020 de la CEDEAO et l'agenda 2063 de l'Union Africaine.
La mise en œuvre des actions contenues dans les plans de développement constitue des opportunités pour la société civile et les ONG.

- La maladie à corona virus

Suite aux cas de Covid-19 déclarés dans les pays en 2020, différentes mesures face à la propagation de la pandémie ont été prises par le gouvernement du Togo comme du Bénin. Ces mesures continuent d'impacter la mise en œuvre des projets. Dorénavant, la mise en œuvre des actions intègre la pandémie et de nouvelles méthodes de travail sont mises en place pour une mise en œuvre efficiente et effective des activités dans les pays d'intervention de ETD.

1.2 Politiques globales de l'aide au développement et concurrence avec les ONGI

Face aux questions d'efficience de l'aide, et à la perte de la position stratégique de l'Afrique subsaharienne au profit de l'Europe centrale et orientale, les gouvernements des pays africains se sont résolument tournés vers l'assainissement des structures et l'amélioration des politiques. Ces efforts entrepris par les gouvernements ont favorisé une focalisation de l'aide aux profits des programmes portés par les Etats diminuant ainsi les enveloppes destinées à la société civile et aux ONG. L'espace civique s'est restreint de plus en plus et les financements sont fléchés par les Etats et indirectement par les entreprises privées.

Une concurrence s'est installée entre les OSC locales et les organisations internationales qui pour survivre, créent des modèles de déconcentration. Modèle de déconcentration ou la structure mère se situe dans les pays du Nord et qui opère dans les pays du sud grâce à leur cadre et remplissant ainsi le rôle dévolu aux OSC locales.

1.3 Contexte local (Togo et Bénin)

D'une superficie totale de 169 412 km², le Togo et le Bénin restent des pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest relativement petits. Ces deux pays connaissent une croissance rapide de la population et de fortes disparités régionales. On note une population totale de plus de 16 millions d'habitants composée à plus de 50 % de jeunes et à 65 % de femmes. Les femmes représentent une part importante de la population agricole, mais souvent privées des facteurs (accès au foncier, au crédit, aux intrants, et au marché) pouvant améliorer leur productivité. L'agriculture des deux pays emploie près de 60 % de la population active et constitue le grand pourvoyeur de ressources à l'économie nationale.

Au Togo tout comme au Bénin, le problème de l'emploi des jeunes reste crucial. La pauvreté est de plus en plus accentuée en milieu rural et marquée par une carence en infrastructures de base, un fléchissement des revenus agricoles du fait d'une timide valorisation des produits agricoles, la baisse de la productivité due notamment aux effets du changement climatique, les mauvaises pratiques agricoles et des politiques agricoles encore peu orientées vers la promotion des systèmes de production alimentaires durables.

Le taux d'industrialisation est assez faible et le cadre de vie des populations est conditionné par un déficit important en équipements et services de base.

Dans le but d'atteindre l'émergence, les deux pays ont formulé leurs plans nationaux de développement (PND). Ces documents constituent aujourd'hui des références en matière de développement dans les pays. Toute activité doit s'inscrire dans ce cadre global de développement dans le but de faire des deux pays, des nations à revenu intermédiaire économiquement, socialement et démocratiquement solide et stable, solidaire et ouverte sur le monde.

2. Présentation de ETD

Créée en 2003, l'ONG ETD (Entreprises Territoires et Développement) est reconnue au Togo en 2008 et au Bénin en avril 2010 comme association de droit loi 1901 et par la suite comme ONG. ETD est enregistré au Togo sous le N° 0160 / MATDCL-SG-DAPOC-DOCA, et au Bénin en avril 2010 sous le N° 2010/019/MISP/DC/DGAI/SAAP-ASSOC. Elle a son siège social à Lomé mais dispose de deux bureaux déconcentrés respectivement à Notsé et Atakpamé et une Antenne à Cotonou. Elle est reconnue au Togo depuis 2011 comme ONG.

2.1 Vision, mission et objectifs stratégiques

- Vision

« Un environnement dans lequel les populations et surtout celles vulnérables, satisfont à leurs besoins essentiels et contribuent de façon responsable à la croissance économique et au développement durable de leur territoire »

- Mission

La mission que ETD s'est assignée est de contribuer de façon durable au développement social et économique des populations vivant en milieu rural en valorisant les ressources humaines et naturelles tout en préservant l'environnement.

- Objectifs stratégiques

Les actions mises en œuvre par ETD ont pour objectifs de générer des revenus nouveaux, réguliers pour les producteurs, créer des emplois surtout pour les jeunes, garantir la sécurité alimentaire et la croissance économique et sociale inclusive et renforcer la résilience des populations.

2.2 Expertises clés

Les expertises clés de ETD tournent autour de trois (03) secteurs :

- L'agriculture familiale et l'accès aux marchés :
  - Promotion de TPE et PME agro-alimentaires de type ESOP (Entreprises Services et Organisations de Producteurs).
  - Structuration de chaînes de valeur et filtres agricoles.
  - Promotion de l'entrepreneuriat pour les jeunes.
  - Promotion de l'agriculture contractuelle.
  - Création de conditions favorable à la production agricole : structuration des petits producteurs, fournitures des services d'appui à la production, mise en place d'infrastructures et d'équipements de production de de traitement post récolte.
- La gouvernance locale et le développement économique de territoires :
  - Promotion de cadres de concertation et de décision entre les pouvoirs publics locaux et les organisations de la société civile (OSC) locale.
  - Appui à la planification par un diagnostic inter-villageois participatif et inclusif.
  - Renforcement des capacités des collectivités en matière de maîtrise d'ouvrage.
  - Mobilisation et gestion des finances locales.
- La gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement :
  - Education au développement durable.
  - Appui à la mise en œuvre d'initiatives locales à caractères environnemental.
  - Restauration des berges le long de cours d'eaux.
  - Appui à la reforestation.
  - Gestion durable de l'eau reproductive.

2.3 Organigramme

La figure ci-après présente l'organigramme de ETD avec les différentes postes.

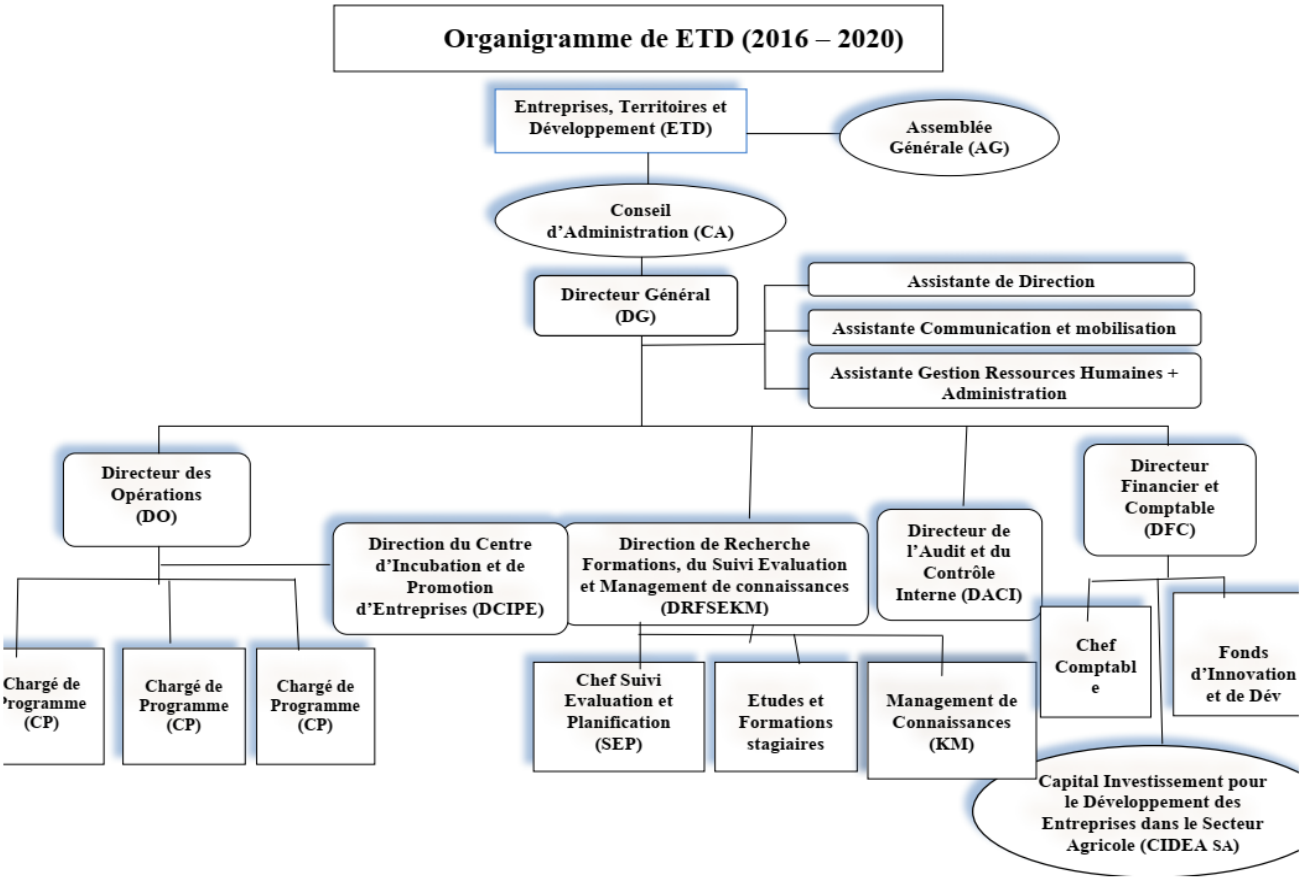

3. Objectifs et plan du document

Le présent rapport couvre la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 et dresse le bilan des activités mises en œuvre par ETD au cours de cette période. Il est structuré en quatre parties consacrées dans l'ordre au contexte de mise en œuvre, à la synthèse des réalisations de l'année 2021, aux difficultés rencontrées et à l'état synthétique des évolutions.

II. Synthèse des réalisations de 2021

1. Synthèse par secteurs d'intervention

Plusieurs activités ont été mises en œuvre au cours de l'année 2021 par ETD au titre des différents programmes et projets. Au total neuf (09) projets et programmes ont été mis en œuvre en 2021 notamment : (i) le Projet Accroître les revenus grâce à la promotion de cinq chaines de valeur et à la commercialisation des produits agricoles au Togo et au Bénin, (ii) le Programme d'appui au renforcement de la gouvernance locale, de la démocratie participative et du développement économique local (PAGDEL), (iii) le Projet de consolidation et de mise à l'échelle des pratiques agroécologiques dans les régions des plateaux et centrale (ProCEPA), (iv) le Projet d'Appui à la Mobilité du Bétail pour un Meilleur Accès aux Ressources et aux Marchés (PAMOBARMA), (v) le Projet de sécurité alimentaire à la base de viande issue de l'entrepreneuriat social (SALVES), (vi) le Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché (PADAAM), (vii) le Projet Fair Rice, (viii) le Projet de Transition des Systèmes Alimentaires sur les Territoires (TERSAA) et, (ix) le projet d'appui à l'embouche des ruminants domestiques et a la commercialisation du bétail (PERCO).

Les principales réalisations par secteur d'intervention se présentent comme suit :

1.1. Accès au marché pour l'agriculture familiale

D'importants résultats ont été obtenus en 2021 pour le compte du secteur accès au marché pour l'agriculture familiale. De ces résultats on peut retenir : (i) le renforcement du partenariat commercial entre les ESOP riz et soja avec les clients habituels ; (ii) la contractualisation entre les ESOP Bénin et le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) ainsi que l'identification de nouveaux partenaires commerciaux pour l'écoulement des produits ESOP au Togo et au Bénin ; (iii) la mise en place de crédits fonds de roulement d'un montant total de 80 000 000 FCFA au profit des ESOP Bénin par le canal du SFD ALIDé avec laquelle ETD et les ESOP développent un partenariat depuis plus de trois ans ; (iv) la négociation de financements complémentaires avec la CoopDICPA pour trois ESOP (LALO, SAVALOU, ADJA OUERE) qui ont bénéficié d'un montant global de crédit de 66 000 000 FCFA ; (v) au total 17,9 millions de crédit ont été obtenus pour les producteurs des ESOP auprès des structures de microfinance ; (vi) l'amélioration de la production et de la productivité des ESOP à travers 45 tonnes de semences, 100,32 tonnes d'engrais NPK et Urée, 17,72 tonnes d'urée et 2288 litres d'herbicides homologué distribués au niveau des réseaux de producteurs des ESOP ; (vii) 25 649 producteurs dont 34 % de femmes touchés.

Ces réalisations ont été obtenues à travers :

a) la mise en œuvre du projet Accroître les revenus grâce à la promotion de cinq chaines de valeur et à la commercialisation des produits agricoles au Togo et au Bénin ;
b) la poursuite du projet de consolidation et de mise à l'échelle des pratiques agroécologiques dans les régions des plateaux et centrale (ProCEPA);
c) la mise en œuvre du projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché au Bénin (PADAAM) ;
d) la poursuite du projet de sécurité alimentaire à la base de viande issue de l'entrepreneuriat social (SALVES) ;

e) la poursuite du projet Fair Rice.

1.2. Gouvernance locale et développement économique des territoires

Au titre du volet gouvernance locale et développement économique des territoires, les réalisations majeures de l'année 2021 sont : (i) la formation des acteurs locaux (élus, agents des services communaux et des services déconcentrés de l'Etat, OSC) des 09 communes sur l'approche participative d'élaboration d'un PDC ; (ii) l'organisation des ateliers de formation des 04 Communes du Haho sur le processus d'élaboration des PDC et sur les thématiques transversales et émergeantes ; (iii) la mise en place d'une association intercommunale entre les neuf communes des préfectures du Haho, de l'Anié et de l'Est-Mono (AIDAAP) ; (iv) l'organisation d'une formation des comités de suivi et de gestion des ouvrages agropastoraux sur le processus de suivi et de gestion des infrastructures ; (v) la mise en place et l'animation de réunions de deux cadres de concertation respectivement à Agbandi et à Sotouboua afin de permettre d'échanger et de discuter des problèmes d'accès à l'eau potable et de la fourniture d'eau dans les milieux urbains et ruraux ; (vi) la mise en place et la formation de dix comités eau dans le Canton d'Agbandi ; (vii) l'organisation de 30 séances de mini formation-sensibilisation réalisées au profit des populations des cantons de Sotouboua et d'Agbandi sur la participation citoyenne, le droit à l'accès à l'eau potable et la bonne gestion des services d'eau.

Ces réalisations ont été obtenues à travers :

a) La poursuite de la mise en œuvre du projet d'appui au renforcement de la démocratie et du développement économique local (PARDEL), dans les préfectures du Haho, de Moyen-Mono, de l'Est-Mono, et la commune de Notsè ;
b) La poursuite de la mise en œuvre du projet d'appui à la mobilité du bétail pour un meilleur accès aux ressources et aux marchés (PAMOBARMA) ;
c) La poursuite de la mise en œuvre du programme d'appui au renforcement de la gouvernance locale, de la démocratie participative et du développement économique local (PAGDEL).
d) Le projet d'Appui à la Gouvernance Economique (PAGE).

1.3. Gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement

Au titre du secteur gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement, les réalisations majeures de 2021 sont les suivants : (i) la mise en place de dix (10) clubs d'écoute communautaire (CEC) sur les enjeux de la transition agroécologique ; (ii) la formation de 420 producteurs sur les techniques pédagogiques d'animation ; (iii) la formation de 466 producteurs leaders sur les pratiques agroécologiques ; (iv) 215 producteurs formés sur le SRI ; (v) 1062 producteurs formés sur les options GIFS ; (vi) 475 producteurs formés sur le compostage rapide ; (vii) 1560 producteurs identifiés et sensibilisés et 1319 producteurs formés sur les bonnes pratiques phytosanitaires et (viii) 40 hectares de bas-fonds aménagés.

Ces réalisations ont été obtenues à travers :

a) la poursuite de la mise en œuvre du projet « Accroître les revenus grâce à la promotion de cinq (05) chaines de valeur et à la commercialisation des produits agricoles au Togo et au Bénin » ;

b) la poursuite de la mise en œuvre du projet de consolidation et de mise à l'échelle des pratiques agroécologiques dans les régions des plateaux et centrale (ProCEPA) ;
c) la poursuite de la mise en œuvre du projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché au Bénin (PADAAM) ;
d) la mise en œuvre du projet de sécurité alimentaire à la base de viande issue de l'entrepreneuriat social (SALVES) ;
e) la mise en œuvre du projet Fair Rice.

2. Progrès à l'atteinte des résultats du plan d'orientation stratégique

Les différents programmes et projets mises en œuvre en 2021 ont concouru à la consolidation des différents résultats du POS 2016-2020.

2.1. Résultat 1 : Des PME agroalimentaires inspirées du modèle ESOP et impliquant les jeunes sont promues autour de chaînes à forte valeur ajoutée dans les pays d'intervention

Les différentes activités réalisées en 2021 autour du résultat 1 sont les suivantes :

2.1.1. Transformer les ESOP existantes en PME agroalimentaires viables

Faisant suite à la dynamique de la transformation des ESOP existantes en PME viables, les actions menées en 2021 ont consisté à : (i) la poursuite de l'accompagnement des ESOP dans le processus de formalisation et structuration en PME SAS et SARL, (ii) l'accompagnement dans le renforcement de la structure de management, et (iii) l'adaptation de la gouvernance des entreprises à leur développement.

Les actions précitées ont permis les avancées suivantes :

- l'élaboration d'un modèle simplifié de business plan des ESOP Riz ;
- l'enclenchement des démarches pour l'obtention de l'agrément sanitaire pour VIANOR SAS (ESOP viande) ;
- la compilation des états financiers des ESOP des années 2019-2020 dans le but de suivre leur évolution ;
- le suivi des ESOP (Togo et Bénin) dans la tenue des outils de gestion comptable et financière ;
- conformément au plan d'appui défini avec les ESOP Bénin, le personnel de ces entreprises a été suivi à l'élaboration des documents de gestion, notamment les rapports de gestion, les plans d'affaires, les montages de dossiers de crédit et les états financiers certifiés. Au total : sept (07) plans d'affaires et sept (07) rapports de gestion ont été élaborés ainsi que 04 états financiers certifiés ;
- la poursuite du déploiement de la plateforme numérique de vente des produits ESOP. La plateforme est accessible via le lien http://gestion.etd-ong.org.

2.1.2. Opérationnaliser un fonds d'investissement et de développement d'entreprises

Les actions réalisées en 2021 au titre de l'opérationnalisation du CIDEA ont essentiellement porté sur :

- ☞ la reconstitution des capitaux sociaux des ESOP Lalo et Vallée de l'Ouémé avec la prise de part du CIDEA à hauteur d'au moins 20% dans le collège des investisseurs privés ;
- ☞ le montage de plan d'affaires de six (6) ESOP (4 Riz et 2 Soja) pour le compte de la négociation d'un soutien auprès de l'USAID ;
- ☞ le financement des ESOP Bénin à hauteur de 75 000 000 FCFA ;
- ☞ l'appui à l'extension du portefeuille clients : de nouveaux clients sont détectés et mis en relation par le service marketing de CIDEA SA.

2.1.3. Accompagner la mise en place de démarche qualité dans les entreprises

Les actions mises en œuvre en 2021 au titre de la mise en place de démarches qualité ont consisté essentiellement à la poursuite de l'organisation de séances de sensibilisation des ESOP sur la démarche qualité en vue de préparer les ESOP à respecter les normes admises.

2.1.4. Développer la vente des produits issus des ESOP par la mise en œuvre d'un plan de promotion

En 2021, les actions menées dans le cadre du développement de la vente des produits issus des ESOP se sont poursuivies sur deux (02) volets. La construction de partenariats commerciaux et alliances stratégiques avec des acteurs publics et privés et la promotion des produits. Ces actions sont les suivantes :

- ☞ le renforcement des liens d'affaires avec de nouveaux distributeurs de produits ESOP négociés ;
- ☞ la poursuite de la prospection et de la relance des partenaires commerciaux (grossistes, restaurants, établissements, détaillants, etc.) pour l'écoulement des produits ESOP au Togo avec pour résultat 950 poulets vendus, 1511 plateaux d'œufs vendus, et plus de 5481 sacs de riz vendus au cours de l'année ;
- ☞ la prospection des partenaires commerciaux au Bénin avec l'identification de quelques structures notamment COUS-Université d'Abomey Calavi, CNHU (Cantine), LYTEB et le Lycée d'Adjahonmey ;
- ☞ la prospection de 43 distributeurs dans les villes de Cotonou, 11 boutiques et supermarchés à Porto Novo et 16 boutiques et supermarchés à Bohicon en vue de la négociation des accords de livraison du riz par le RESOP. Un contrat de livraison a été signé avec un distributeur dans la ville de Bohicon ;
- ☞ le développement des ventes de produits sur le marché béninois par des campagnes de promotion à travers : (i) l'appui au RESOP pour l'organisation d'une exposition et dégustation du riz dans l'enceinte du supermarché EREVAN dans le cadre du mois du « consommons local », (ii) l'accompagnement du RESOP pour l'exposition-vente du riz DELICE dans le cadre de la campagne de promotion et de commercialisation du riz béninois organisé par le CCR-B (faitière des riziculteurs du Bénin) au niveau des différents ministères, et (iii) l'organisation d'une campagne de prospection et de vente de riz dans les villes de Cotonou, Porto Novo et Bohicon en juin 2021 avec le recrutement de vingt (20) commerciaux habillés à l'effigie du riz DELICE pour animer la campagne ;

- ☞ la reconquête des anciens clients (les supermarchés surtout) qui avaient échappé au portefeuille du RESOP Bénin pour faute d'émission de facture normalisée par le RESOP ;
- ☞ la poursuite du développement de nouveaux marchés au Bénin avec environ 27,35 tonnes de riz vendus par le RESOP au cours du dernier trimestre 2021 ;
- ☞ la négociation et la signature de contrats de livraison du riz blanc entre les ESOP Bénin et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) avec une quantité contractualisée de 415 tonnes.

Photo 1: Vue partielle des produits ESOP

2.1.5. Faciliter l'accès à des financements bancaires aux ESOP

Dans le but d'obtenir des facilités financières, plusieurs actions ont été réalisées en 2021 notamment :

- l'organisation de plusieurs séances de négociation et de travail au Bénin avec des ATDA, le FNDA, les SFD (UNACREP, PEBCO, CLCAM, ALiDé, Finadev etc.), des banques et des agences d'assurance avec pour objectif de garantir et sécuriser l'accès des producteurs et leurs organisations à un crédit de qualité ;
- les prospections auprès des institutions dans le but d'obtenir de nouvelles conventions ou contrats de partenariat avec les Banques et SFD ciblés au Bénin ;
- l'initiation de négociations avec d'autres partenaires sur le plan local dans le but d'accroitre le volume de la matière des ESOP Bénin. Ainsi en dehors du partenaire financier classique que constituent les structures de financement décentralisé (SFD), il a été négocié des financements complémentaires avec la CoopDICPA à travers le projet PADAAM/FIDA. Grâce à ce partenariat, trois (03) ESOP (LALO, SAVALOU, ADJA-OUERE) ont bénéficié d'un montant global de crédit de 66 000 000 FCFA ;
- la mise en place de crédits fonds de roulement d'un montant total de 80 000 000 FCFA au profit des ESOP Bénin par le canal du SFD ALIDé avec laquelle ETD et les ESOP développent un partenariat depuis plus de trois ans.

2.2. Résultat 2 : Un dispositif d'incubation et de promotion d'entreprises agricoles et agroalimentaires est opérationnel

Au cours de l'année 2021, aucune activité n'a été réalisée dans le cadre de la mise en place du dispositif d'incubation et de promotion d'entreprises agricole et agroalimentaire.

2.3. Résultat 3 : Des modes de production et de gestion durable de ressources naturelles sont diffusés

La contribution de l'exécution des différents projets et programmes mis en œuvre au cours de l'année 2021 ont permis de réaliser plusieurs activités au titre du résultat 3. Ces activités sont les suivantes :

2.3.1. Accompagner les producteurs dans la gestion durable des ressources (aménagements hydroagricoles, diffusion de techniques agro écologiques)

L'accompagnement des producteurs dans la gestion durable des ressources s'est consolidé en 2021 à travers : (i) l'aménagement des bas-fonds, (ii) la formation et l'accompagnement sur les techniques de gestion durables des terres et les pratiques agro-écologiques, (iii) la poursuite de la diffusion de la technique de production du riz par le système de riziculture intensive (SRI), et (iv) l'accompagnement des agro-éleveurs.

Au total : (a) 43 hectares de bas-fonds ont été piquetés, (b) 480 producteurs formés sur les travaux d'aménagement, et (c) 40 hectares de bas-fond ont été aménagés au Togo.

Photo 2 : Vues partielles du bas-fond aménagé à Titigbé (Sotouboua)

Au titre de la formation et l'accompagnement des producteurs sur les techniques de gestion durable des terres et les pratiques agro-écologiques, les actions ont concerné :

- La formation des paysans relais (dans les préfectures de Tchamba, Sotouboua et Est-Mono) autour des unités d'apprentissage avec au total 420 animateurs/trices formés sur les techniques pédagogiques d'animation et 466 animateurs/trices formés sur les pratiques agroécologiques ;
- L'appui à la construction des deux (02) UAP restantes, ramenant le nombre total d'UAP aménagées à sept (07) dont trois (03) dans la préfecture de l'Est mono, trois (03) dans la préfecture de Tchamba et une (01) dans la préfecture de Sotouboua ;
- La poursuite des activités de diffusion de la technique SRI auprès des producteurs du Togo avec au total 318 producteurs sensibilisés, 315 producteurs formés et 12 sites de champs écoles agriculteurs installés ;
- La formation des producteurs des ESOP Bénin sur les techniques culturales respectueuses de l'environnement notamment sur les mesures de gestion durable des terres, l'utilisation rationnelle et raisonnée des intrants chimiques, la mise en œuvre de

la technique Système de Riziculture Intensif Adapté (SRI-A) ;

- La formation et accompagnement des producteurs à l'adoption des pratiques agroécologiques avec : (i) 1063 producteurs formés sur les options GIFS, (ii) 503 producteurs formés sur le compostage rapide, (iii) 1560 producteurs identifiés et sensibilisés sur les bonnes pratiques phytosanitaires et, (iv) 1319 producteurs formés sur les bonnes pratiques phytosanitaires.

Photo 3: Vues partielles de la diffusion des pratiques agroécologiques à l'UAP de Nyamassila (à gauche) et la fabrication de compost à UAP Badin (à droite)

Photo 4 : Vue partielles de la formation des producteurs de Bouale sur la fabrication rapide du compost

Photo 5 : séances théoriques en salle et pratique à sur les BPP et dans les UAP de l'EST Mono

Photo 6 : Vues partielles de la séance de triage et de semis du riz suivant la pratique SRI ou le repiquage après pépinière

Les actions au titre de l'accompagnement des agro-éleveurs ont permis :

- l'identification de 925 agro-éleveurs dans les préfecture de l'Ogou, de Haho et de Blitta ;
- la réalisation de 20 BTA améliorées dans la préfecture de l'Ogou au profit de 13 femmes et 07 hommes.
- la réalisation de 10 BTA en cours au profit de dix éleveurs dans les villages de Dovi-copé, Akpakpakpe, Séva, Hatsakpe ;
- la sensibilisation de 300 agro-éleveurs sur le déparasitage des petits ruminants ;
- la sensibilisation de 18 agro-éleveurs pour la mise en place des fonds de santé au profit des coopératives dans l'Ogou et Haho ;
- l'appui de 18 coopératives dans la mise en place d'un mécanisme de vaccination dans la préfecture Blitta et Ogou ;
- la formation de 34 auxiliaires villageois d'élevage (AVE) de la préfecture de l'Ogou et Blitta sur l'utilisation des vidéos de sensibilisations des cartes mémoires ;
- la formation de 300 agro-éleveurs sur l'alimentation des petits ruminants dans la zone Ogou ;
- l'appui à la vaccination des 10500 petits ruminants dans la préfecture de l'Ogou, Haho et Blitta ;

- l'appui à la sensibilisation de 240 éleveurs pour la mise en place des champs écoles éleveurs.

2.3.2. Poursuivre la diffusion de l'agriculture contractuelle et de la vente groupée

La poursuite de la diffusion de l'agriculture contractuelle s'est matérialisée en 2021 par l'accompagnement à l'élargissement et à l'actualisation du réseau des producteurs. Le réseau est passé de 25 095 producteurs (2 385 au Bénin et 22 710 au Togo) fin 2020 à 25 649 producteurs (2 939 au Bénin et 22 710 au Togo) dont 34 % de femmes, fin 2021. Les groupes de tontines constituées de producteurs sont passés de 1685 à fin 2020 à 1825 à fin 2021.

Au titre du processus de formalisation des tontines au Bénin, un état des lieux a été réalisé sur le cadre institutionnel de la formalisation des tontines du Bénin et des actions ont été initées avec le CCRB et les faitières OP des producteurs de riz au Bénin. De ces actions, on peut retenir que l'Etat a entamé des réformes profondes au niveau du cadre institutionnel de formalisation et de gestion des coopératives au Bénin. En effet ce cadre institutionnel a été scruté et il ressort que, bien que les sociétés coopératives soient sous la tutelle du MAEP, les coopératives devront désormais se soumettre aux obligations fiscales qu'impose leur statut.

2.3.3. Faciliter l'accès au crédit de campagne, d'investissement et aux intrants agricoles

Au cours de l'année 2021, les différentes actions menées par les équipes techniques de ETD dans le cadre de la facilitation d'accès au crédit de campagne, d'investissement et aux intrants agricoles pour les producteurs ont permis : au total 45 tonnes de semences, 100,32 tonnes de NPK et Urée et 1750 litres d'herbicides homologué mis en place au profit des producteurs des ESOP Bénin pour le compte de la campagne agricole 2021-2022 ;

Pour le compte de la campagne agricole 2021-2022, outre les appuis dans la mise en place des intrants agricoles, tous les producteurs en fonction de leur niveau de collaboration avec les ESOP ont bénéficié de crédit numéraire auprès de diverses institutions de microfinance ou des ESOP elles-mêmes. Au total 17,9 millions de crédit ont été obtenus pour les producteurs auprès des structures de microfinance.

2.3.4. Accompagner les producteurs dans l'acquisition et à la gestion d'infrastructures de stockage et de petit matériel de production et de traitement post récolte

Les actions réalisées en 2021 eau titre de cette activité ont porté plus dans le sens du développement des infrastructures au profit des entreprises. Ces actions sont les suivantes :

- l'actualisation des plans d'affaires pour les ESOP Savalou, Toffo, Adja Ouèrè, Vallée de l'Ouémé et Lalo. Ces business plans ressortent clairement les investissements à consentir dans le but d'optimiser le processus de transformation dans ces unités de transformation en lien avec leur capacité de production et le potentiel de production des zones d'approvisionnement ;
- la construction d'un nouveau poulailler de 30x10 à deux niveaux ainsi qu'un magasin à l'entreprise VIANOR (ESOP viande Notsè) ;

- le lancement de 5991 sujets chairs à VIANOR (ESOP viande Notsè) en avril 2021 ;
- la réalisation d'une étude sur l'état des lieux des installations éléctriques des ESOP Bénin asortie de propositions de technologie. L'étude a proposé : (i) des corrections à apporter sur les infrastructures dans une hypothèse de sauvegarder et valoriser l'existant, (ii) la réalisation de nouvelles infrastructures tout en précisant les caractéristiques techniques de ces ouvrages ;
- les ESOP Ouaké, Kandi, Vallée et Lalo au Bénin, ont renforcé leurs équipements de production avec l'acquisition de chaines complètes de transformation et la construction de magasin de stockage.

Photo 7: Vue partielle du poulailler à deux (02) niveaux construit à VIANOR (ESOP viande Notsè)

2.4. Résultat 4 : Des collectivités territoriales sont renforcées dans leurs rôles de promotion de leurs territoires et participent au renforcement de la résilience des populations

Les activités réalisées en 2021 au titre du résultat 5 sont les suivantes :

2.4.1. Standardiser les pratiques, capitaliser et diffuser les acquis

Dans le cadre de la promotion d'une connaissance partagée et la capitalisation, la principale action réalisée en 2021 a consisté à l'organisation d'une visite d'échanges d'une délégation de quatre communes du Haho avec les communes de Tchaoudjo 1 et de Kozah 1 ainsi qu'avec la commune de Tône 1, des communes sœurs au nord du pays qui ont une expérience en matière d'organisation communale et surtout de gouvernance grâce à un projet d'appui financé par l'UE et par d'autres partenaires.

En dehors de cette action, un atelier de cadrage et d'harmonisation des outils et documents de capitalisation s'est tenue à Notsè en mars 2021 dans le but de procéder à : (i) la revue documentaire de la procédure d'élaboration du PDC, (ii) l'actualisation des connaissances et compréhensions liées au concept, et (iii) le positionnement stratégique et opérationnel de l'équipe projet sur les territoires.

2.4.2. Promouvoir des pratiques de gouvernance démocratique, de gestion concertée des territoires et de promotion du genre

Plusieurs activités réalisées en 2021 dans le cadre de la promotion des pratiques de gouvernance démocratique, de gestion concertée des territoires et de promotion du genre ont visé deux volets : (i) la promotion de l'intercommunalité, et (ii) l'accompagnement au renouvellement et à l'élaboration des plans de développement communaux.

La actions autour de la promotion de l'intercommunalité sont :

- la mise en place par les 3 communes de Blitta, d'une association intercommunale avec l'organisation et le mode de fonctionnement dénommée « Association Intercommunale de Blitta (AIB) ». Démarré en juillet 2021, le processus d'appui devra aboutir à l'Assemblée Générale Constitutive avec élection d'un bureau exécutif et la création d'un secrétariat permanent ;
- l'élaboration d'un fichier de diagnostic des besoins en ressources humaines au niveau du dispositif intercommunal mise en place dans la préfecture de Blitta ;
- l'harmonisation de l'outil de diagnostic avec le comité consultatif du dispositif intercommunal de Blitta (AIB) ;
- la mise en place d'une association intercommunale entre les neuf (09) communes des préfectures du Haho, de l'Anié et de l'Est-Mono (AIDAAP) ;
- la formation à l'endroit de 14 financiers des communes de l'espace AIDAAP pour les outiller sur les nouveaux outils de présentation des données technique et financière des communes.

Au titre de l'accompagnement au renouvellement et à l'élaboration des plans de développement communaux (PDC), les actions réalisées sont les suivantes :

- l'organisation de neuf (09) ateliers de présentation du processus d'élaboration du PDC suivant le guide national d'élaboration du PDC dans les trois Préfectures en avril 2021;
- la tenue de 41 rencontres-échanges de planification et priorisation des activités avec les différents acteurs des 9 Communes pour la priorisation des activités (Tableau 1) ;
- l'appui à l'organisation des ateliers de lancement du PDC dans trois Communes de la préfecture de Haho (Haho1, Haho 2 et Haho 3) en août 2021 ;
- la formation des acteurs locaux (élus, agents des services communaux et des services déconcentrés de l'Etat, OSC) des 09 communes sur l'approche participative d'élaboration d'un PDC ;
- l'appui à la mise en place des organes/structures de pilotage du processus d'élaboration des PDC dans les communes (les Assemblées de Planification ou Assemblées PDC, les Comités de Pilotage (COPIL) des PDC). Au total, quatre comités de pilotage ont été mis en place dans 4 Communes (Haho 1, Haho 2, Haho 3 et Moyen-Mono 2) ;
- l'organisation des ateliers de formation des quatre Communes du Haho sur le processus d'élaboration des PDC et sur les thématiques transversales et émergeantes (le genre et l'inclusion sociale, l'approche fondée sur les droits humains dont l'environnement (climat) et les ODD) ;

- le lancement du processus d'élaboration des PDC dans les communes de Bilitta et du Haho ;
- l'appui à la mise en œuvre de la phase des diagnostics de territoires et institutionnels : (a) opération de zonage des territoires communaux pour la collecte de données réalisées dans les Communes, (b) actualisation et validation des outils de collecte de données par les COPIL.

Tableau 1: Priorisation des activités par les communes.

Besoins prioritaires	Contenus /thématiques	Communes demandeuses
Appui à l'élaboration du PDC	Accompagnement sur tout le processus de planification locale	Toutes les 9 communes
Participation citoyenne	Appuyer à la mise en place des « Bureaux du citoyen » et autres stratégies de promotion de la participation locale	Toutes les 9 communes
Agro écologie	Appuyer la production agricole durable Appuyer la restauration de la fertilité des sols	Toutes les 9 communes
Appui à la réalisation des infrastructures et autres actions de développement	Aménagement de pistes rurales	Moyen Mo 1et 2 ; Blitta 2 et 3, Haho 2
	Accès à l'eau potable	Moyen Mono1et 2 ; Blitta 1, 2 et 3, Haho 2, 3 et 4
	Construction/équipement de centres de santé	Moyen Mono1et 2 ; Blitta 1, 2 et 3, Haho 2, 3 et 4
	Appui à l'éducation de qualité (infrastructures, mobiliers et enseignants)	Moyen Mono1et 2 ; Blitta 3, Haho 2
	Développement des initiatives économiques	Moyen Mono1et 2 ; Blitta 1, 2 et 3, Haho 2, 3 et 4
	Création d'espace culturel et de loisirs pour le maintien des jeunes sur le territoire. Dotation en ambulance pour les urgences médicales des villages vers les centres de santé de référence	Haho 2

Photo 8: Vue partielle de la rencontre d'échange-planification à Kpékplémé ((à gauche) et de la séance de validation des outils des diagnostics de territoires à Notsè dans Haho (à droite)

Photo 9 : Lancement du processus d'élaboration du PDC dans la commune de Haho 1 (à gauche) et vue partielle du diagnostic participatif dans la commune de Blitta

Ces différentes actions ont eu pour résultats :

- Une mutualisation des compétences des acteurs dans les domaines sectorielles (santé, éducation, agriculture, environnement, etc.) pour une meilleure définition des orientations des Communes ;
- Une organisation des pôles de concertations pour la prise en compte des thématiques émergentes (genre, changement climatique, droit de l'homme, les ODD) dans l'élaboration de la planification locale ;
- L'engagement manifeste des élus des locaux par la légalisation du processus d'élaboration du PDC au niveau territorial (prise d'arrêtés communaux).

2.4.3. Renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage et de mobilisation de finances locales des collectivités territoriales

Dans le cadre de la poursuite du renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage et de la mobilisation des finances locales des collectivités, deux (02) principales actions ont été menées en 2021 notamment :

- l'appui des 09 communes à l'élaboration des budgets et de la stratégie de mobilisation des ressources ;
- l'appui aux 09 communes pour la mobilisation de ressources (financières et compétences techniques) complémentaires nécessaires à l'élaboration de son PDC.

2.4.4. Œuvrer sous la coordination des collectivités locales à un meilleur accès des populations aux services de base (eau, santé, assainissement), aux ressources naturelles et énergétiques (accès au foncier, mobilité du bétail et agropastoralisme)

Les différents projets et programmes ont contribué à garantir un meilleur accès des populations aux services de base, aux ressources naturelles et énergétiques à travers :

- la mise en place et l'animation de réunions trimestrielles, de deux cadres de concertation respectivement dans les cantons de Sotouboua et d'Agbandi pour échanger et discuter des problèmes d'accès à l'eau potable et de la fourniture d'eau dans les milieux urbains et ruraux ;
- la mise en place et formation de 18 comités dans les cantons de Sotouboua et d'Agbandi ;
- l'organisation de séances de sensibilisation des différents acteurs des cantons de Sotouboua et d'Agbandi sur les thématiques « participations citoyennes », « droit à l'accès à l'eau potable », « bonne gestion des services d'eau ». Les séances de sensibilisation ont permis de toucher plus de 619 participants à Sotouboua et près de 700 participants à Agbandi ;
- la formation des femmes et l'organisation de séances de sensibilisation sur les bienfaits de l'eau potable dans les ménages. Au total, 45 ménages ont été visités dans 34 quartiers, et au total, 1109 personnes ont été mobilisées dont 695 à Sotouboua et 414 à Agbandi pour les sensibilisations ;
- l'organisation et la diffusion de huit (08) émissions radiophoniques pour discuter des problèmes d'accès à l'eau dans les cantons de Sotouboua et d'Agbandi ;
- l'organisation de la formation des comités de suivi et de gestion des ouvrages agropastoraux sur le processus de suivi et de gestion des infrastructures ;
- la réception provisoire des mares d'eau de Tsavé et de Gbagbadjakou les 26 et 28 février 2021 ;
- la construction, le remplacement et la mise en place de 240 balises sur 48,8 km réalisées dans la préfecture de l'Est- Mono par l'entreprise BOYD ENTRETIEN ;
- la construction et la mise en place des balises sur 36 km dans la préfecture du Haho ;
- la réception provisoire des aires de repos et de pâture de Brobro et de Gbagbadjakou dans l'Est Mono.

Photo 10 : Photos de famille des acteurs du cadre de concertation dans le canton d'Agbandi (à gauche) et du canton de Sotouboua (à droite)

Photo 11: Vues partielles de la séance de sensibilisation dans le quartier de Sondè à Sotouboua (à gauche) et vue partielle de la séance de formation des femmes pour les sensibilisations à Agbandi (à droite)

Photo 12 : Vues partielles de la formation des membres des comités eau mis en place à Sotouboua (à gauche) et à Agbandi (à droite)

2.4.5. Soutenir les initiatives locales à caractère économique et environnemental

Sans objet. Aucune initiative locale n’a été soutenue au cours de l’année 2021.

2.5. Résultat 5 : ETD a renforcé son professionnalisme, ses capacités d'innovation et son influence sur les politiques publiques dans les différents pays d'intervention

Les activités réalisées en 2021 autour de ce résultat sont les suivants :

2.5.1. Mettre en œuvre un plan de communication pour faire connaître davantage les expertises et les résultats et impacts des activités mises en œuvre au Togo et au Bénin

Afin de rendre davantage visible ETD et faire connaitre son expertise, les différentes actions définies dans le plan de communication se sont poursuivies en 2021. Les actions de communication spécifiques réalisées ont été : (i) la communication sur les différents projets et programme avec l'élaboration des différents supports et l'élaboration des plans de communication par projet, (ii) l'animation régulière du site internet de ETD avec la diffusion d'informations relatives aux différentes activités réalisées tant au plan technique qu'organisationnel, (iii) la visibilité assurée des différents partenaires institutionnels et financiers associés aux différents programmes et projets, (iv) la couverture et l'organisation des différents ateliers, réunions et formations, (v) la participation à l'atelier national de réflexion et de partage de la CTOP, (vi) la participation au forum national sur le ZLECAF, (vii) la participation aux rencontres de travail technique et stratégique en lien avec les ministères en charge du développement du monde rural (ministère de l'agriculture, ministère du commerce et de l'industrie, ministère du développement à la base etc., (viii) la poursuite de la mise en œuvre du plan de promotion des ESOP, et (ix) au total huit (08) articles rédigés et publiés en 2021 sur www.etd-ong.org .

2.5.2. Développer de nouveaux partenariats techniques et financiers

En 2021, les différents partenariats noués par ETD, notamment : (i) le partenariat institutionnel avec les ministères en charge de l'agriculture au Bénin, (iii) les partenariats institutionnels avec les quatre (04) collectivités locales appuyées au Togo, (vi) les partenariats financiers avec Pain pour Le Monde - Service Protestant de développement, GeTM, l'UE, le CFSI et la Fondation de France, Acting for Life, ARAA/CEDEAO, Benoo Energies, le PADAAM, Woord en Daad, (v) et les partenariats avec l'Université de Lomé au Togo ont été renforcés grâce à la mise en œuvre des différents projets et programmes.
Ces partenariats et alliances noués notamment ont permis d'aboutir aux résultats ci-après :

- La signature d'une convention avec Acting for life pour la mise en œuvre du projet Transition des Systèmes Agricoles et Alimentaires sur les Territoires (TERSAA) ;
- La mise sur pied du consortium ETD, l'Ecole Supérieure d'Agronomie (ESA) et FENAPBVITO pour la mise en œuvre du Projet d'Appui à l'Embouche des Ruminants domestiques et à la Commercialisation du Bétail (PERCO).
- L'initiation du passage à l'échelle d'un vaste échantillon d'actions locales orientées en l'occurrence vers la consommation de produits alimentaires locaux ou nationaux pour définir un programme national de promotion de la consommation locale en faveur de l'agriculture familiale avec RESOLIS, le CFSI et le Fondation de France.

La présidence des différents réseaux s'est poursuivie notamment : l'Alliance Internationale de Développement et de Recherche (AIDR), la Fédération des ONG du Togo (FONGTO) et le Réseau des Plates-Formes d'ONG d'Afrique de l'Ouest et du Centre (REPAOC).

2.5.3. Améliorer le fonctionnement de la gouvernance de l'organisation

En 2021, les réunions bimensuelles de concertation du personnel de direction ainsi que les réunions trimestrielles de pilotage et de programmation ont été effectives en présentiel comme en virtuel et ont connu la présence de tous les acteurs.

Concernant la structure opérationnelle de ETD, chaque cadre s'investit dans son rôle avec en toile de fond l'organigramme respecté. Le Directeur Général s'investit moins dans l'opérationnel et s'emploie véritablement aux activités de réseautage, de mobilisation de ressources et de management global de l'organisation. Les dispositifs de suivi-évaluation, de formation et management des connaissances sont opérationnels, ainsi que le service de communication.

3. Tableau de bord de suivi de quelques indicateurs clés

Tableau 2 : Tableau de bord de suivi de quelques indicateurs clés

Indicateur	Total réalisé	Taux de réalisation	Analyse des écarts, commentaire
12 PME dont 08 au Togo et 04 au Bénin sont formalisées	2 ESOP ont été formalisés en SAS, et mutation en SAS en cours pour 6 ESOP (Dapaong, Mango, Sotouboua, Notsè, Agou, Soja Nyo). 24 ESOP formalisées en SARL, une ESOP (Nyamassila) formalisée en SCOOP-CA, une ESOP (Viande) formalisé en SAS, une ESOP (Djidja) formalisée en Etablissement	60 %	Le processus de formalisation est en cours. Les actionnaires des entreprises sont sensibilisés et le principe est acquis. Quelques injonctions des Ministères de l'Agriculture des 2 pays mais surtout au Togo n'ont pas permis de conduire le processus à son terme. Le processus se poursuivra les années à venir
06 ESOP transformées en SAS	2 ESOP ont été formalisés en SAS	33 %	
09 chaînes de valeur promues à travers les PME	9	100 %	
Le chiffre d'affaires des PME promues augmente d'au moins 20 %	14 ESOP sur les 39 ont un résultat net en fin d'exercice positif	100%	
Toutes les tontines adoptent les pratiques agro-écologiques diffusées	03 techniques agro écologique sont diffusées auprès des producteurs des ESOP Togo dont : (i) la technique du SRI associée à l'aménagement sommaire	100 %	

	des bas-fonds ; (ii) le paquet des pratiques GIFS, compostage et (iii) les bonnes pratiques phytosanitaires. 08 pratiques agro écologique (GIFS, AC, CES, AE, AFI, AAC et spécifiquement SRI et soja bio inoculé) ont été diffusées et adoptées par les producteurs des ESOP Bénin.		
30 ha de bas-fonds aménagés	40 ha	133 %	
Au moins quatre (04) ateliers thématiques nationaux organisés pour la diffusion des acquis.	0	0%	
20 articles portant sur les actions et les performances de ETD publiés sur le site web de ETD.	8 articles	40 %	
Au moins 10 documents de capitalisation produits	02 documents produits	20 %	
Au moins dix (10) sollicitations reçues pour la participation à des ateliers thématiques au niveau national et international.	6 sollicitations reçues	60 %	
Deux (02) expertises développées par ETD reprises dans les documents de politique en matière de développement de l'agriculture et en matière de soutien aux collectivités locales	Deux (02) expertises reprises : l'approche territoire et le modèle ESOP.	100 %	
Au moins quatre (04) nouvelles conventions de partenariats signées	03	75 %	

4. Moyens et ressources mobilisés en 2021

Au 31 décembre 2020, ETD disposait d'un effectif de 39 salariés. Cet effectif a subi des modifications suite aux départs et aux échéances de contrats pour devenir un effectif de 36 salariés au 31 décembre 2021.

5. Bilan financier

Au plan financier, les états financiers présentent un résultat positif de l'année 2021 de trois millions sept cent vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-quatorze (**3 724 294**) francs CFA et un total bilan de quatre cent soixante-huit millions soixante-deux mille quatre cent vingt-huit (**468 062 428)** francs CFA.

Tableau 3 : Actif

Réf.	ACTIF	Montant Brut 2021	Amort. / prov. 2021	Montant net 2 021	Montant net 2 020
	ACTIF IMMOBILISE				
GC	**Immobilisations corporelles**				
GD	Terrains	62 950 000	-	62 950 000	62 950 000
GE	Bâtiments, Installations	45 300 000	15 861 205	29 438 795	31 703 795
GF	Matériel (Note 1)	464 677 222	432 200 593	32 476 629	6 701 207
GH	**Immobilisation financière (Note 2)**	128 692 067	52 088 528	76 603 539	76 603 539
GI	**TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)**	**701 619 289**	**500 150 326**	**201 468 963**	**177 958 540**
	ACTIF CIRCULANT				
GN	**Créances (Note 3)**	163 234 899		163 234 899	65 595 700
GR	Autres créances				-
GS	**TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)**	**163 234 899**	-	**163 234 899**	**65 595 700**
	TRESORERIE – ACTIF				
GT	Titres de placement et valeurs à encaisser				-
GU	Banques, chèques postaux, caisse (Note 4)	103 358 566	-	103 358 566	144 965 868
GV	**TOTAL TRESORERIE - ACTIF (III)**	**103 358 566**	-	**103 358 566**	**144 965 868**
GY	**Ecarts de conversion - Actif (IV)**				
	(perte probable de change)				
GZ	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)**	**968 212 754**	**500 150 326**	**468 062 428**	**388 520 108**

Tableau 4: Passif

Réf.	PASSIF	Montant	Montant
Réf.	(avant répartition)	2 021	2 020
	CAPITAUX PROPRES		
HA	Capital		
HB	Ecart de réévaluation		
HE	Report à nouveau (Note 5)	222 130 840	216 773 653
HF	**Résultat net de la période (Note 6)**	3 724 294	5 357 187
HG	Provisions réglementées		
CM	Subventions et Fonds Assimilés (Note 7)	19 540 485	21 740 524
HI	**TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)**	**245 395 619**	**243 871 364**
	DETTES FINANCIERES		
HK	Emprunts et dettes financières **(Note 8a)**	184 841 809	115 595 700
HL	Provisions financières pour risques et charges		
HM	**TOTAL DETTES FINANCIERES (II)**	**184 841 809**	**115 595 700**
HN	**TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)**	**430 237 428**	**359 467 064**
	PASSIF CIRCULANT		
HP	Clients, avances reçues		
HQ	Fournisseurs		
HR	Autres dettes **(Note 8b)**	37 825 000	29 053 044
HS	**TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)**	**37 825 000**	**29 053 044**
	TRESORERIE – PASSIF		
HU	Banques, concours bancaires		
HV	**TOTAL TRESORERIE PASSIF(IV)**		
HY	**Ecart de conversion – Passif (V)**		
HZ	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)**	**468 062 428**	**388 520 108**

5.1. Compte de résultat

Le total des charges est de trois cent quatre-vingt-onze millions sept cent cinquante-sept mille vingt-quatre (**391 757 024)** francs CFA et les produits à trois cent quatre-vingt-quinze millions quatre cent quatre-vingt-un mille trois cent dix-huit (**395 481 318**) francs CFA.

III. Difficultés rencontrées

Plusieurs difficultés ont été rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre des actions en 2021 dont les principales sont les suivantes :

- La limitation d'accès aux nouveaux financements ;
- Les soucis d'exécution des plannings ;
- L'incidence du Covid-19 sur la mise en œuvre des activités ;
- Le faible niveau de fonds propres, ce qui limite les activités des ESOP et ceci face au problème de manque de financement adapté et durable.
- La perte de confiance au niveau de producteurs des entreprises.
- Les tâtonnements (légitimes) des communes (les élus) dans leurs nouvelles missions.

IV. Etat synthétique des évolutions

Les performances clés de ETD en 2021 comparativement à celles de 2020 sont présentées dans le Tableau 5 ci-après.

Tableau 5 : Evolution des chiffres de ETD en 2020 et 2021

Années	2020	2021	Evolution (%)
Nombre de programmes	9	9	0
Nombre d'ESOP promues	39	39	0
Nombre de collectivités appuyées	5	5	0
Nombre de salariés	39	37	-5
Nombre total de bénéficiaires	434 488	475 842	9,5
Chiffre d'Affaires en F CFA	412 456 780	395 481 318	-4
Chiffre d'Affaires en EURO	629 157	603 263	-4